



# DOSSIER DE PRESSE

GRAND PRIX DE LA CULTURE DU RISQUE INONDATION – LANCEMENT LE 1/12/2016



Jean-François Carencu, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris et également préfet coordonnateur de bassin Seine-Normandie, a lancé le 1<sup>er</sup> décembre 2016, un Grand Prix de la culture du risque inondation sur l'ensemble du bassin hydrographique de la Seine et des cours d'eau côtiers normands. Cette initiative qui s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan de gestion des risques d'inondation du bassin Seine-Normandie (PGRI) approuvé en décembre 2015, permettra de mettre en valeur les acteurs déjà engagés sur le thème de la culture du risque inondation.

## LA CULTURE DU RISQUE INONDATION, C'EST QUOI ?

La culture du risque implique l'appropriation de la question du risque inondation en vue de l'adoption de comportements adaptés, par l'ensemble des acteurs du territoire et ce tout au long de leur vie. Elle se traduit par toutes les actions de sensibilisation, de pédagogie, d'information visant à acquérir une connaissance du risque et des comportements pertinents en cas de crise. Il s'agit par exemple de la mise en place de repères de crue, d'expositions, de café-débats, etc.

### → LA CULTURE DU RISQUE INONDATION SUR LE BASSIN SEINE-NORMANDIE

La promotion et le développement de la culture du risque sont l'une des conditions de réussite de la prise en compte des inondations dans la vie quotidienne de chaque citoyen.

Favoriser la culture du risque inondation est un levier essentiel de la prévention des risques d'inondations.

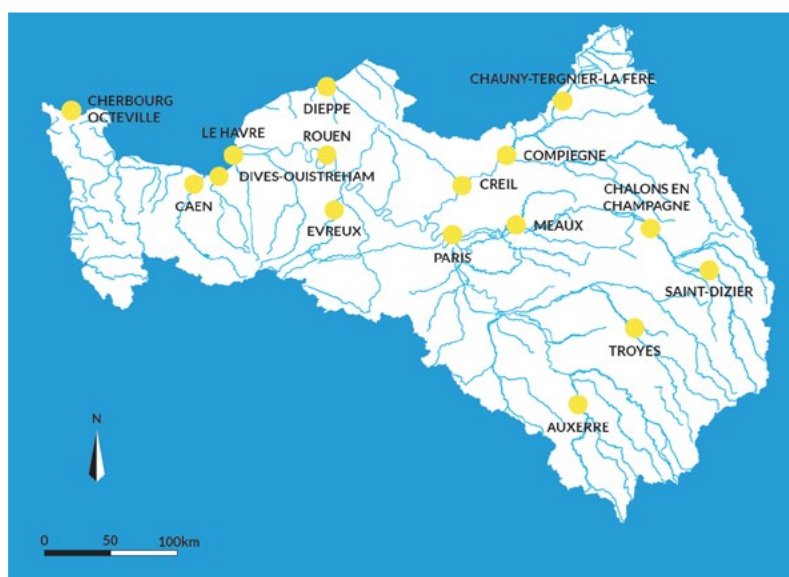
Il s'agit d'un axe prioritaire du Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) du bassin Seine-Normandie.



Entretenir la mémoire du risque, communiquer sur la connaissance du risque et engager une culture positive du risque pour faire prendre conscience de la vulnérabilité d'un territoire favorisent l'adhésion et la mise en oeuvre d'actions collectives et individuelles de réduction de la vulnérabilité des territoires face aux inondations (autre objectif prioritaire du PGRI).

## → LES RISQUES INONDATION SUR LE BASSIN SEINE-NORMANDIE

Le territoire du bassin Seine-Normandie est soumis à différents types d'inondation qui peuvent parfois se cumuler notamment sur le littoral : débordements de cours d'eau, remontées de nappe, crues rapides par ruissellement (aggravées par l'artificialisation des sols en zone urbaine) ou encore submersions marines. Quelques chiffres mettent en lumière sa vulnérabilité au risque inondation et rappellent la nécessité d'agir pour mieux le prévenir. Sur l'ensemble du bassin, 4,8 millions de personnes habitent en zone inondable, soit plus de 25% de la population du bassin. Sur le littoral, ce sont 200 000 habitants qui sont soumis au risque de submersion marine et dans certaines communes jusqu'à 80% de la population réside en zone submersible. 3 millions d'emplois sont localisés en zone inondable. Enfin, le bassin abrite également un riche patrimoine culturel et naturel pouvant être affecté. Depuis plusieurs décennies, le bassin Seine-Normandie n'avait pas connu de grands épisodes de crues jusqu'à ceux de mai-juin 2016. Ces événements récents ont montré que sur les secteurs inondés, les populations étaient relativement sensibilisées au risque inondation mais de manière inégale selon les territoires ou acteurs.



## → LES CHIFFRES-CLÉS

- **4,8 millions** de personnes habitent en zone inondable
- **1/4 des communes** a plus de 30% de sa population en zone inondable
- **200 000 habitants** sont soumis au risque de submersion sur le littoral
- **3 millions d'emplois** sont localisés en zone inondable
- **16 territoires** à risque important d'inondation (**TRI**) concentrent 70% de la population exposée aux risques sur le bassin

Sources : EPRI et PGRI du bassin

## LES OBJECTIFS DE CE GRAND PRIX

- Identifier et faire connaître les actions de culture du risque inondation
- Valoriser des actions exemplaires et inciter à leur développement sur les territoires
- Mettre en place un réseau d'acteurs

→ « Ce concours vise à valoriser des actions, réalisées sur le bassin durant les dix dernières années, ou en cours de réalisation, qui permettent d'accroître la conscience et la culture du risque inondation. C'est important car c'est en prenant conscience de ces risques que nous serons prêts à les affronter » a souligné Jean-François Carencu, préfet coordonnateur de bassin, dans son communiqué de presse du 1/12/2016.

## 4 CATÉGORIES DE PRIX

### → PRIX DE L'INFORMATION CITOYENNE



Actions visant à informer les citoyens ou les élus sur l'exposition au risque inondation : Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), repères de crues, Information Acquéreur Locataire (IAL), atlas numérique des risques, réunions d'information, organisation de conférences grand public, interventions dans des conseils de quartier, etc.

### → PRIX DES ACTEURS ÉCONOMIQUES



Actions de sensibilisation mises en place à destination ou par les acteurs économiques : réalisation de guide de diagnostics, diagnostics de vulnérabilité, démarche de sensibilisation du personnel d'une entreprise inondée, Plan de Continuité d'Activité (PCA), organisation d'exercices, etc.

### → PRIX DE LA FORMATION/ PÉDAGOGIE/ÉDUCATION



Actions visant à développer des apprentissages autour du risque inondation: exercice de sécurité civile simulant une inondation, exposition pédagogique, topo-guide inondation, jeu de rôle, formation des scolaires autour des mesures de sécurité en cas d'inondation, maquette simulant le fonctionnement d'un cours d'eau, élaboration de Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS), montage numérique avec animation 3D, livrets pédagogiques pour les scolaires, etc.

### → PRIX ARTISTIQUE & CULTUREL



Actions qui visent à sensibiliser le grand public au risque inondation par le biais de l'art et de la culture : Land'art, festival, sculpture, exposition artistique, événement culturel, parcours de découverte du patrimoine lié aux risques naturels, café-débats, ciné-débats, etc.

→ Une journée d'échanges et de remise des prix du Grand Prix Culture du risque inondation se tiendra en juin 2017. Elle valorisera l'ensemble des candidatures présentées et les lauréats se verront remettre un trophée. Des temps d'échanges permettront de partager et de mettre en perspective les initiatives et envisager de nouvelles actions.

## LE JURY

Un comité technique procédera à une première analyse des candidatures. Puis, celles-ci seront examinées par le jury en fonction des différentes catégories de prix. Le jury est présidé par le préfet coordonnateur de bassin ou son représentant. Il est composé, a minima, d'un élu, d'un représentant du milieu associatif, d'un expert ou d'une personne qualifiée sur la gestion du risque inondation et de la communication, d'acteurs économiques... *La composition du jury sera communiquée prochainement.*



## QUI PEUT PARTICIPER ET COMMENT ?

### → QUI PEUT PARTICIPER ?

Tous les acteurs du bassin : collectivités territoriales, associations, établissements publics, syndicats mixtes, entreprises privées, entreprises publiques ou semi-publiques, chambres consulaires, professionnels de l'éducation ou de la formation professionnelle, organismes culturels, assurances, services de l'État, etc.

### → COMMENT CANDIDATER ?

Chaque dossier de candidature doit être adressé du **1er décembre 2016 au 1er mars 2017**.

Il suffit simplement de télécharger, enregistrer et compléter numériquement le **formulaire de candidature** disponible sur le site du Grand Prix :

<http://www.bassin-seine-normandie-grand-prix.fr/je-participe/>

Chaque candidat peut joindre l'ensemble des supports visuels, vidéo où tout support de présentation permettant de mettre en avant l'action réalisée.

L'ensemble du dossier est à retourner à l'adresse mail suivante : **candidature@bassin-seine-normandie-grand-prix.fr**

**Règlement disponible sur le site Internet du Grand Prix.**

### → CALENDRIER

- **Période de candidature :**  
1<sup>er</sup> décembre 2016 > 1<sup>er</sup> mars 2017
- **Analyse des candidatures par le jury :**  
mars 2017 > mai 2017
- **Journée d'échanges avec remise de prix :**  
juin 2017



## LES ORGANISATEURS DU GRAND PRIX

Le pilotage du Grand Prix est assuré par le **préfet coordonnateur de bassin** dans le cadre de la mise en oeuvre du **Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI)** avec l'appui technique de la **Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie d'Île-de-France (DRIEE)** et du prestataire **Mayane** en charge de l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

PLAN  
Seine



Direction Régionale et  
Interdépartementale  
de l'Environnement et de l'Énergie  
Délégation de bassin Seine Normandie

10 rue Crillon  
75194 Paris Cedex 4




MAYANE

PRÉVENTION INNOVANTE  
DU RISQUE INONDATION

[www.drie.e-ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr](http://www.drie.e-ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr)

## POUR EN SAVOIR PLUS !



-  - **Candidature et modalités sur :**  
<http://www.bassin-seine-normandie-grand-prix.fr/>
-  - **Actualités du Grand Prix :**  
[www.bassin-seine-normandie-grand-prix.fr/actus/](http://www.bassin-seine-normandie-grand-prix.fr/actus/)
-  - **Twitter Mayane :**  
Mayane34000
-  - **Facebook Mayane :**  
mayane34000/
-  - **Actus Mayane**  
[www.mayane.eu/blog/](http://www.mayane.eu/blog/)
-  - **LinkedIn Mayane**

## CONTACTS PRESSE

### Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25

[pref-communication@paris.gouv.fr](mailto:pref-communication@paris.gouv.fr)

Twitter : [https://twitter.com/prefet75\\_IDF](https://twitter.com/prefet75_IDF)

Google + : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrParis>

### MAYANE

John Hababou

06 32 03 68 37

[john.hababou@mayane.eu](mailto:john.hababou@mayane.eu)